



Location puis vente est ce légal??

Par **TIMOUR**, le **19/04/2009** à **19:13**

Bonjour, nous avons trouvé d eventuels acheteurs pour notre maison, le prix de vente de celle ci dépasse de quelques peu le budget des acheteurs, ils nous propose de leur louer une année (ce qui rembourserait notre pret qui court toujours) puis de l acheter après. Est ce possible et est ce légal? Quel document faudrait il rédiger pour donner suite en trouvant un accord écrit entre vendeur et acheteur, attestant d une part que le vendeur s engage a vendre sa maison passé le délai, et l acheteur l achète le délai effectué? J espère avoir été assez clair et attends une réponse de votre part. Dans l attente, cordialement. TIMOUR